

## LE MOT DU MAIRE

Les contraintes liées à la situation sanitaire nous ont une nouvelle fois empêchés de nous réunir pour lever ensemble le verre de l'amitié et fêter la nouvelle année.

Je souhaite ici, et avec moi le conseil municipal, le personnel communal, renouveler aux calcetaises et calcetais nos meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année vous apporte toutes les joies petites et grandes au sein de notre commune.



***Pour toute l'équipe municipale, le passage d'une année à l'autre est l'occasion de tirer le bilan de ce qui a été accompli.***

La rénovation du réseau d'assainissement en partie Nord et Est par Perpignan-Méditerranée du village a permis l'aménagement dans un milieu pittoresque d'un parcours santé ludique avec une aide financière du Département: la coulée verte.

Un réseau de vidéo surveillance a été installé. Il a déjà permis à la Gendarmerie de Rivesaltes de régler rapidement certains délits.

Au bout de la rue des acacias, la stabilisation et la sécurisation de la placette ont permis d'aménager cinq places de parking. Un autre lieu de stationnement a aussi été créé rue de la Tramontane. Toutes ces places sont bien utilisées et facilitent notablement le quotidien des riverains.

Enfin, l'année 2021 a vu l'achèvement de la bergerie communale et l'installation très attendue des récupérateurs d'eaux de pluie. Nous l'inaugurerons ensemble aux beaux jours.

***Diverses manifestations ont pu se dérouler, malgré tout, en 2021 :***

Manifestation phare de notre village, les « caves se rebiffent » se sont tenues au printemps grâce à une équipe dynamique de bénévoles passionnés. Cette manifestation est un marqueur clair de l'identité vinicole de notre village.

Le raid organisé par l'Ecoparc a pu réunir sur Calce un large public sportif.

Sur le plan artistique, l'association Calce Culture Contemporaine a tenu ses activités tout au long de cette année : résidences d'artistes, ateliers pendant les vacances scolaires, causeries publiques... Plusieurs séances de cinéma ont eu lieu salle de la Fontane et en extérieur l'été. Les animations musicales lors des marchés hebdomadaires en juillet ont offert de beaux moments conviviaux et festifs. La bibliothèque municipale demeure ouverte tous les mercredis.

Remercions au passage tous les acteurs de ces moments si précieux pour nous tous.

***Et pour 2022 ?***

La réalisation ou l'engagement de divers chantiers de voirie et d'aménagement sont prévus : rue des acacias avec la rénovation de son réseau d'assainissement, aux Aires pour permettre la desserte des nouvelles habitations, l'aménagement global des rues de la tramontane et du Canigou et de la place du Pou Nou.

En ce qui concerne le Mas de Les Fonts, après une étude archéologique et différents diagnostics, des travaux vont pouvoir être programmés pour que nous puissions y bénéficier de nouveaux espaces.

Nous avons aussi en projet la création d'hébergements communaux dans le village.

Le conseil municipal, soucieux des enjeux climatiques et environnementaux a lancé plusieurs opérations : verdissement des façades, plantation d'arbres, aménagements de terrains en espaces paysagers, installation de systèmes de récupération d'eau sur les bâtiments communaux; projets pour une transition écologique concernant l'ensemble du village vers une économie à énergie positive.

***Pour conclure, je ne peux que regretter devoir vous écrire plutôt que de se rencontrer. Les contacts réguliers entre habitants et élus manquent. Cela reviendra dès que possible sous la forme, par exemple de réunions publiques puisque le bien vivre ensemble à Calce demeure le projet commun.***

### Quelques images de 2021



Espace sportif arboré de la Coulée Verte



Pose des cuves de récupération d'eau à la bergerie



Spectacle de Noël pour les enfants



Les caves de rebiffent



Marché en musique



Raid de l'Écoparc



Cadeaux des aînés et de la population

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Nous vous remercions de vos réponses sur le site internet dédié ou en utilisant le questionnaire papier. Conformez-vous à la notice distribuée dans votre boîte aux lettres.



### TRI SÉLÉCTIF

Le Mag' l'Agglo n°6 est arrivé dans votre boîte aux lettres en janvier. Il était accompagné d'un disque magnétique qui reprend les consignes de tri. Ce support à l'avantage de pouvoir être toujours gardé à portée de main pour un tri des déchets encore plus efficace. Vous pouvez l'aimanter sur votre réfrigérateur !

### OLIVERAIE COMMUNALE

Le fermier exploitant l'oliveraie communale a informé la commune de son départ à la retraite fin 2023. Les élus invitent toute personne intéressée pour exploiter et entretenir l'oliveraie à se faire connaître au secrétariat de la mairie.

